

Ticket modérateur

Concernant les tickets modérateurs (part à votre charge) pour les médicaments, bandages, remèdes et moyens auxiliaires ainsi que le ticket modérateur pour les séjours en hôpital, la loi allemande sur les prestations accordées aux demandeurs d'asile (AsylbLG) vous en dispense pour les prestations dont vous bénéficiez. Il vous sera remis une attestation d'exemption à présenter chez le médecin, en pharmacie et chez un distributeur de matériel médical.

La dispense de ticket modérateur s'applique également aux frais de déplacement dans le cadre de traitements en ambulatoire ou nécessitant une hospitalisation. Cette règle vaut aussi pour les enfants.

Bon à savoir

Il existe sur Internet de nombreuses possibilités de trouver un médecin ou une pharmacie près de chez vous. Avec les liens suivants par exemple:

Médecin

- www.kbv.de/html/arztsuche.php
- www.arzt-auskunft.de
- www.bundesaerztekammer.de/service/arztsuche

Pharmacie

- www.aponet.de/service/apotheke-finden.html
- www.apotheken.de
- www.apotheke.com/portal/de/pharmacyfinder

En cas d'urgence, vous pouvez obtenir de l'aide en composant les numéros de téléphone suivants (sans indicatif, gratuit même depuis un téléphone portable):

- **116 117** Urgence médicale – dans les cas d'urgence
- **112** Service de secours – dans les situations présentant un danger de mort, en cas d'infarctus, d'AVC et d'accidents graves

Votre contact chez nous

Mustergeschäftsstelle DAK-Gesundheit
Musterstraße 00
Musterstadt 00000
Telefon 000 0000 0000

Bienvenue chez DAK-Gesundheit

Votre assurance maladie en Allemagne

Informations initiales pour les réfugiés Französisch

Imprimé 02/16.

Des changements de réglementation peuvent survenir a posteriori du fait de modifications de la législation par exemple. Adressez-vous à votre centre de service DAK-Gesundheit pour obtenir les dernières informations.

DAK
Gesundheit

La sécurité grâce à une caisse d'assurance maladie obligatoire fiable

Votre bien-être et celui de votre famille nous tiennent très à cœur. La société DAK-Gesundheit est un partenaire sur lequel vous pouvez compter. C'est à ce titre que nous avançons les frais pour les prestations nécessaires du point de vue médical et nous tournons ensuite vers les autorités en charge de votre dossier, comme le bureau d'aide sociale par exemple, pour le règlement.

En Allemagne, toute personne doit être couverte par une assurance maladie

En tant qu'assureur-maladie, nous proposons une couverture complète pour tous les soins médicaux indispensables.

- L'assurance est gratuite pour vous et vos proches, dans la mesure où les prestations dont vous bénéficiez sont couvertes par la loi allemande sur les prestations accordées aux demandeurs d'asile (AsylbLG).
- Vous et, le cas échéant, votre conjoint(e) recevez chacun une carte de santé avec photo. Les enfants de moins de 15 ans reçoivent quant à eux une carte sans photo.
- Les cartes de santé avec photo sont plus longues à réaliser. Il est donc possible que vos enfants aient déjà reçu leur carte de santé, mais pas vous. Si c'est le cas, soyez patient. Votre carte vous parviendra quelques jours plus tard.
- Quelques prestations médicales et dentaires et certaines prestations hospitalières doivent parfois faire l'objet de demandes et être approuvées, avant le traitement, par le bureau d'aide sociale compétent. Toutefois, les règles en la matière peuvent également varier d'une région à l'autre. Dans ces cas précis, vous trouverez les informations à ce sujet dans la rubrique «Votre contact chez nous».

- Il est important que vous ayez toujours votre carte de santé sur vous. Cette carte est intransférable et ne doit pas être confiée à qui que ce soit.
- Tant que vous n'avez pas reçu votre carte de santé, une feuille de soins vous sera remise une seule fois. Cette dernière reste valide jusqu'à la fin du trimestre.

Liberté de choix du médecin

Lorsque vous avez besoin d'un traitement médical ou dentaire, vous êtes libre de choisir votre médecin ou votre dentiste. Il vous suffit de présenter votre carte de santé et DAK-Gesundheit prend à sa charge les frais de traitement indispensable du point de vue médical. Veuillez noter toutefois qu'il doit s'agir d'un médecin ou d'un dentiste conventionné. Renseignez-vous au préalable à la réception.

- **Cette règle vaut également pour les gynécologues dans le cas des femmes enceintes.**

Traitement hospitalier

Votre médecin traitant peut vous prescrire un traitement nécessitant une hospitalisation.

Dans les cas d'urgence, vous pouvez également vous adresser directement à un hôpital. DAK-Gesundheit prend alors les prestations médicales nécessaires à sa charge.

- **Cette règle s'applique également aux femmes enceintes et aux accouchements avec hospitalisation.**

Médicaments, bandages, remèdes et moyens auxiliaires

Votre médecin traitant peut vous prescrire des médicaments, bandages, remèdes et moyens auxiliaires indispensables du point de vue médical. Il vous remettra alors une ordonnance.

Vous pouvez vous procurer ces médicaments et bandages dans les pharmacies allemandes sur présentation de l'ordonnance fournie par votre médecin.

Adressez-vous à DAK-Gesundheit avec votre ordonnance médicale concernant les moyens auxiliaires.

Nous avançons les frais pour les prestations nécessaires du point de vue médical.

